

Revalorisation du métier de secrétaire de mairie

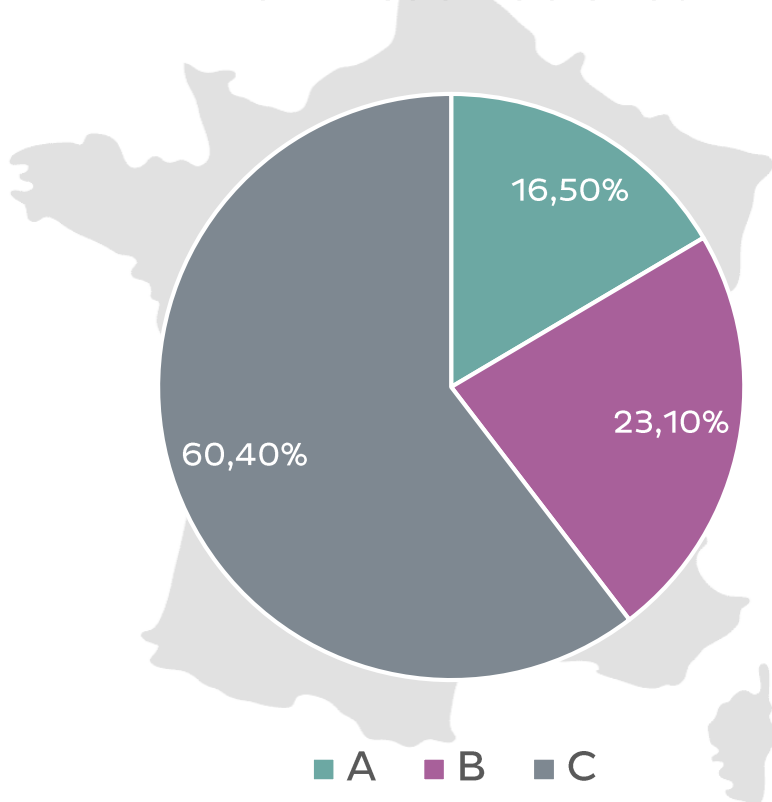


Les textes

- ➡ [Loi n° 2023-1380](#) du 30 décembre 2023 visant à revaloriser le métier de secrétaire de mairie
- ➡ [Décret n° 2024-826](#) du 16 juillet 2024 relatif au recrutement, à la formation et à la promotion interne des secrétaires généraux de mairie
- ➡ [Décret n° 2024-827](#) du 16 juillet 2024 relatif à l'avantage spécifique d'ancienneté des secrétaires généraux de mairie
- ➡ [Décret n° 2024-830](#) du 16 juillet 2024 relatif à la formation qualifiante prévue à l'article 8-1 du décret du 30 juillet 2012 portant statut particulier du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux
- ➡ [Décret n° 2024-831](#) du 16 juillet 2024 fixant les modalités d'organisation de l'examen professionnel prévu à l'article 8-1 du décret du 30 juillet 2012 portant statut particulier du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux et précisant la durée minimale d'exercice des fonctions de secrétaire général de mairie

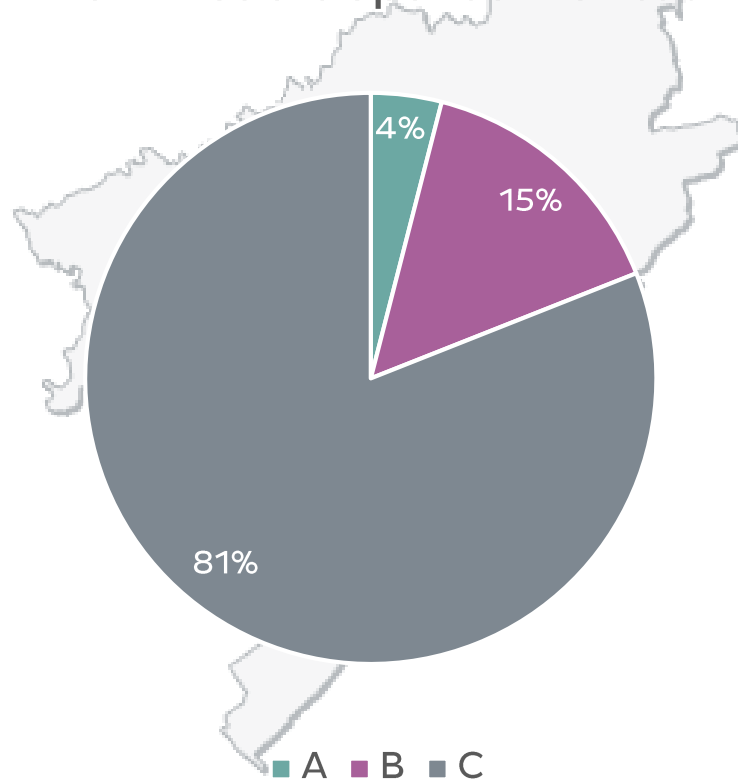
Des agents très majoritairement de catégorie C

Au niveau national



- 23 000 secrétaires de mairie dans 29 600 communes
- 80% de titulaires

Au niveau départemental



- 450 secrétaires de mairie dans 358 collectivités
- 72% de titulaires
- Âge moyen : 48 ans
- Perspectives de retraite à 3 ans : 16% et à 6 ans : 27%

Le programme

- 1 **Les principes généraux**
- 2 **L'impact pour les secrétaires de mairie fonctionnaires**
- 3 **L'impact pour les secrétaires de mairie contractuels**
- 4 **Les fonctionnaires souhaitant devenir secrétaire général de mairie**
- 5 **Le développement des compétences**

A large, light gray circle with a white center, containing a purple number 1.

1

Les principes généraux



Une reconnaissance statutaire du métier

À partir du
1^{er} janvier 2024

Inscription de l'emploi requalifié de « **secrétaire général de mairie** »
dans le code général de la fonction publique (CGFP)

« Dans les communes de moins de 3 500 habitants, le maire nomme un agent aux fonctions de secrétaire général de mairie, sauf s'il nomme un agent pour occuper les fonctions de directeur général des services. Le secrétaire général de mairie peut exercer ses fonctions à temps partiel ou à temps non complet ».

Nécessité de prendre
un arrêté pour
nommer 1 agent

Secrétaire général de mairie

Emploi

=

~~Grade~~



Comment identifier le secrétaire général de mairie?

À partir du
1^{er} janvier 2024

Il appartient au maire de désigner l'agent qui sera effectivement le secrétaire général de mairie.

Exposé des motifs de la loi :

*« poly-compétent, qui exige à la fois de la technicité sur des sujets juridiques et budgétaires notamment, mais également des qualités humaines pour garantir la bonne relation avec les élus et les administrés »
puisque'il suppose de gérer « des missions diverses et variées, qui relèvent de l'accueil du public, de l'aide aux démarches administratives, de la médiation entre les citoyens et l'administration, du conseil au maire et aux élus municipaux, de la gestion budgétaire, de la comptabilité publique, de la commande publique, du droit funéraire, de l'état civil, de l'organisation des élections, de l'urbanisme, du fonctionnement de la commune et de ses instances, des dossiers de subventions, du suivi des agents techniques et des travaux, etc ».*

S'il est fonctionnaire, la nouvelle bonification indiciaire (NBI) de 30 points prévus pour cette fonction est versée :

- ➡ « Secrétariat général dans les communes de 2 000 à 3 500 habitants »
- ➡ « Secrétariat de mairie de communes de moins de 2 000 habitants ».

Une revalorisation catégorielle du métier

Communes	Jusqu'au 31 décembre 2027	À partir du 1 ^{er} janvier 2028
< 2 000 habitants	A*, B ou C	A* ou B
≥ 2 000 habitants	A**	A**



*Grade de base (attaché)
**La nomination sur des fonctions de Directeur général des services est toujours possible



Interdiction de recourir à des agents de catégorie C pour exercer les fonctions de secrétaire général de mairie.



A large, light gray circle with a smaller white circle inside, creating a ring effect. The number 2 is centered within the white circle.

2

L'impact pour les
secrétaires de mairie
fonctionnaires



Le dispositif temporaire de requalification en catégorie B : principe

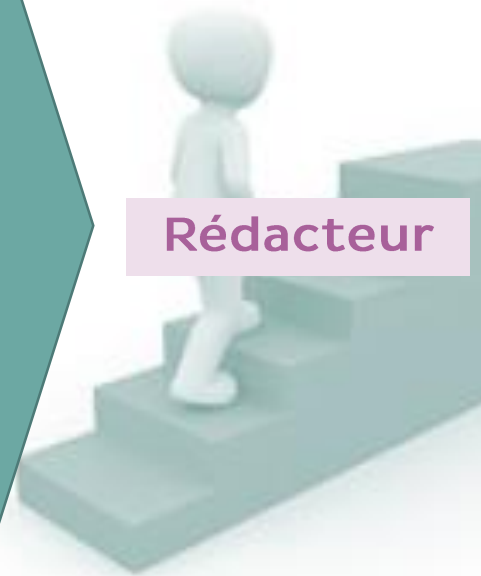
Jusqu'au
31 décembre 2027

Fonctionnaires adjoints
administratifs
principaux 2^{ème} et 1^{ère} classe
exerçant les fonctions de
SGM

+

4 années d'ancienneté dans
l'exercice des fonctions de
secrétaire de mairie

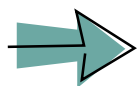
Promotion
interne
sans quota
organisée par le
centre de
gestion



Rédacteur

Le dispositif temporaire de requalification en catégorie B : précisions

Jusqu'au
31 décembre 2027



Conditions à remplir au 1^{er} janvier de l'année :

- Être **fonctionnaire** relevant des **grades d'avancement**
 - ✓ adjoints administratifs principaux 2^{ème} ou 1^{ère} classe
 - ✗ ~~adjoint administratif~~
- Exercer les **fonctions de secrétaire général de mairie**
- Justifier de **4 ans de services publics** effectifs dans les fonctions de secrétaire général de mairie (ou ex secrétaire de mairie dans une commune < 2000 habitants)
 - en qualité de fonctionnaire stagiaire ou titulaire (également dans le grade d'adjoint administratif) ou contractuel
 - l'ancienneté de service est prise en compte pour sa durée totale quelle que soit la durée hebdomadaire de service de l'agent
- à jour des **formations de professionnalisation** (2 jours dans les 5 dernières années ou dispense)

• *Dossier de demande de dispense*



Fonctionnaires intercommunaux

- Dossier déposé par l'employeur principal après accord des autres employeurs
- Si désaccord, décision prise à la majorité qualifiée (2/3 et 1/2)

Le dispositif temporaire de requalification en catégorie B : en pratique

Jusqu'au
31 décembre 2027

1

Nommer 1 agent aux fonctions de SGM

- Prendre un arrêté



3

Transmettre le dossier au CDG

- Avant le 30/09/2024 ou lors des sessions ultérieures
- Sur AGIRHE
- Pièces à joindre
 - Attestation de formation/dispense
 - Arrêté de nomination
 - Certificat



5

Nommer les agents concernés

- Prendre un arrêté de détachement pour stage 6 mois
> guichet.employeur@cdg25.org

2

Vérifier l'éligibilité de votre agent au dispositif

- Le point sur la revalorisation du métier de SM



4

Créer l'emploi de SGM/grade : rédacteur

- Avis du CST favorable de principe dès lors que l'agent figure sur la liste d'aptitude
- Délibérer pour créer l'emploi et supprimer l'ancien
- Déclarer l'emploi vacant



L'accélérateur de carrière : principe

A compter du
1^{er} août 2024

2 dispositifs de réduction de la durée requise pour le passage à l'échelon supérieur sont prévus :

Nature du dispositif	Bonification automatique	Bonification au choix de l'employeur en fonction de l'évaluation professionnelle
Avantage	6 mois	1 à 3 mois
Périodicité	Tous les 8 ans d'ancienneté dans la fonction de secrétaire général de mairie	Tous les 3 ans d'ancienneté dans la fonction de secrétaire général de mairie

L'accélérateur de carrière : précisions

A compter du
1^{er} août 2024

- ➔ Concerne uniquement les **fonctionnaires**
- ➔ S'applique à **toutes les catégories** dès lors qu'il y a une nomination SGM. Sont donc exclus :
 - les agents détachés sur un emploi fonctionnel.
 - les adjoints administratifs relevant du premier grade.
- ➔ Sont pris en compte les services de **fonctionnaire stagiaire ou titulaire** (également dans le grade d'adjoint administratif) ou **contractuel**
- ➔ S'applique :

Bonification automatique de 6 mois	Bonification au choix de 3 mois
dès le 1 ^{er} août 2024 pour les agents justifiant d'au moins 8 ans (limité à un cycle)	dès le 1 ^{er} août 2024 pour les agents justifiant de 3 ans (limité à un cycle)
Automatiquement, au fur et à mesure que les agents exerçant les fonctions de SGM justifieront de 8 années de service	Au choix en fonction de la valeur professionnelle, que ce soit pour l'octroi ou la durée de 1 à 3 mois, dès que les agents exerçant les fonctions de SGM justifieront de 3 années de service

L'accélérateur de carrière : en pratique

A compter du
1^{er} août 2024

1

Nommer 1 agent
aux fonctions de SGM

- Prendre un arrêté



3

Le CDG vous transmet :
- l'arrêté de bonification
automatique
- le cas échéant, l'arrêté de
bonification au choix

2

Envoyer au CDG :
- l'arrêté nomination SGM
- le cas échéant, la demande de
bonification au choix en
précisant la date et la
durée

4

Le CDG vous transmet :
- tous les 8 ans l'arrêté de
bonification automatique
- à votre demande, tous les 3 ans
l'arrêté de bonification au
choix



3

Les fonctionnaires
souhaitant
devenir secrétaire
général de mairie

Le dispositif pérenne de « Promotion formation »

A compter du
1^{er} janvier 2028

Adjoints administratifs
principaux 2^{ème} et 1^{ère} classe
+
8 années de services effectifs
+
Formation qualifiante de 56
jours maximum en vue de
l'exercice de la mission de
secrétaire général de mairie
+
Examen professionnel
(entretien de 20 minutes)

Promotion
interne
sans quota
organisée par le
centre de
gestion

Rédacteur

obligation
d'exercer les
fonctions de
SGM pendant
3 ans au
minimum

art. 2 de la loi

La formation obligatoire au métier

A compter de la
publication du décret

Durée

15 jours

Délai

1 an à compter de la prise de poste



Organisateur

CNFPT

Contenu

« adaptée aux besoins de la
collectivité concernée »

art. L. 422-34-1 du CGFP
art. L. 451-6 du CGFP

A large, light gray circle with a white center, containing the number 2.

2

L'impact pour les contractuels



L'élargissement du recours aux contractuels

Communes	Jusqu'au 31 décembre 2023	À partir du 1 ^{er} janvier 2024
< 1 000 habitants	Recrutement possible quel que soit la durée de l'emploi (3°)	Recrutement possible quel que soit la durée de l'emploi (7°)
≥ 1 000 < 2 000 habitants	Recrutement possible sur des emplois < 50% du temps complet (5°)	
≥ 2 000 habitants	Recrutement possible « lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient et sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté » (2°)	

En pratique pour les contractuels

1

Nommer 1 agent aux fonctions de SGM

- Prendre un arrêté 

Obligatoire à compter du 01/01/2024

3

Conclure un nouveau contrat de catégorie B

> guichet.employeur@cdg25.org

Obligatoire à compter du 01/01/2028

2

Créer l'emploi de SGM / catégorie B

- Avis du CST favorable de principe dès lors que l'agent figure sur la liste d'aptitude
- Délibérer pour créer l'emploi et supprimer l'ancien 
- Déclarer l'emploi vacant + publicité de l'offre 

Obligatoire à compter du 01/01/2028

A large, light gray circle with a white center, containing the number 5.

5

Développement des compétences



La montée en compétences du métier

Avant la fin de l'année 2024, le gouvernement devra remettre au Parlement un rapport évaluant à la fois :

- ➡ les **formations supérieures existantes** qui préparent au métier de secrétaire de mairie ;
- ➡ la pertinence de la création, au niveau national, d'une filière permettant l'obtention d'un **diplôme national d'enseignement supérieur** préparant au métier de secrétaire général de mairie.

Le renforcement des réseaux

La liste des **missions obligatoires exercées par les CDG** pour les collectivités territoriales et les établissements affiliés comprend désormais l'« animation du réseau des secrétaires généraux de mairie dans leur ressort territorial, sans préjudice des autres dispositifs en ce sens animés par d'autres acteurs locaux ».





Le centre
de gestion
du Doubs

Apporteur de solutions
et Facilitateur du
quotidien

